

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Intégration 1.1

2022-2023

Code : S.SI.370.1622.F.20

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques :

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Se familiariser avec le référentiel de compétences du plan d'études cadre 2012 du Bachelor HES-SO en soins infirmiers d'un niveau de 1^{ère} année
- Réaliser un bilan de compétences
- Identifier les spécificités du stage du premier semestre et organiser la préparation individuelle qu'il requiert
- En lien avec les rôles travaillés dans le semestre :
 - Mobiliser et combiner les savoirs, savoir-faire et les savoir-être acquis dans le cadre des autres modules du semestre et les mettre en œuvre dans des situations concrètes, en laboratoire, notamment avec des patients simulés
 - Porter un regard réflexif sur des situations significatives d'apprentissage

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Le référentiel de compétences
- Le projet de stage
- Selon les stages : ateliers préalables : toucher/massage, communication avec des personnes atteintes de démence, soins aux nouveau-nés, aspects relationnels en psychiatrie, soins techniques
- Mobilisation et appropriation des contenus des autres modules du semestre
- Simulation

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation immersive | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier écrit individuel | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Conditions particulières :

En cas d'absence injustifiée aux simulations, 5 points seront déduits du résultat obtenu lors de l'examen pour l'étudiant-e concerné-e.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. *Modalités de remédiation et de répétition*

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Examen écrit complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module.

9. Bibliographie principale

Se référer à la bibliographie des quatre autres modules du semestre.

10. Enseignant.e.s

Responsables de module : Tamara Chédel, Marjorie De Goumoëns, Milena Donadeo Fadda, Catarina Gomes Canelo, Mapendo Koya , Thierry Luthringer, Anne Louis, Aline Sauthier

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** Marie-Christine Follonier